

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 4 AOÛT 2014 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Second projet de règlement no 261-2014 portant sur la localisation des cases de stationnement pour les types de résidences jumelées en zone résidentielle périmètre urbain et l'agrandissement de la zone M-5 à même une partie de la zone I-1 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014 et 259-2014)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 261-2014 : ce projet de règlement vise à modifier la localisation des cases de stationnement pour les types de résidences jumelées en zone résidentielle périmètre urbain et agrandir la zone M-5 à même une partie de la zone I-1 afin que les portions de terrains à usage résidentiel situés dans la zone industriel I-1 soient tous à l'intérieur de la même zone M-5.

La séance de consultation publique est close à 20 h 05.

Adopté ce 2 septembre 2014.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
